
Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille quatre cent dix-neuvième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 30 mai 2017, à 10 h 10

Président : M. Fedor Rosocha (Slovaquie)



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1419^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Excellences, chers collègues, Mesdames et Messieurs, c'est un honneur pour la Slovaquie d'accéder à la présidence de la Conférence du désarmement. Je voudrais proposer l'ordre du jour suivant pour notre séance de ce matin : je présenterai en guise d'introduction la vision et les plans de la Slovaquie pour la quatrième présidence de la session de 2017, et je laisserai ensuite la parole aux délégations qui souhaitent s'exprimer. Je tiens aussi à rappeler à toutes les délégations qu'une réunion d'organisation du groupe de travail sur la voie à suivre se tiendra après cette séance plénière, comme le secrétariat l'a annoncé hier à toutes les délégations.

Avant de passer à l'ordre du jour, j'ai le plaisir de souhaiter chaleureusement la bienvenue au Représentant permanent de l'Indonésie, l'Ambassadeur Hasan Kleib. Au nom de mon gouvernement et au nom de la Conférence, je saisis cette occasion pour vous assurer de notre coopération et de notre appui indéfectibles dans l'exercice de vos nouvelles fonctions.

Excellences, chers collègues, permettez-moi de m'adresser à vous en ma qualité de Président de la Conférence du désarmement. Pour commencer, je tiens à remercier le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, M. Møller, et son équipe du soutien et du service exceptionnel qu'ils ont fournis à la Conférence. Comme je commence mon mandat présidentiel, soyez assurés que la Slovaquie demeure très attachée aux travaux de cette auguste instance. La Slovaquie occupe à nouveau, après plus d'une décennie, la présidence de la Conférence, qui est l'unique instance multilatérale de la communauté internationale pour les négociations sur le désarmement. C'est un grand honneur et un privilège pour la Slovaquie et moi-même de servir la Conférence et les États membres. Nous endossons avec une totale détermination les responsabilités relatives à notre accession à la présidence.

La Slovaquie reste convaincue que la Conférence est un rouage indispensable du dispositif du désarmement et un vecteur essentiel de la promotion de la paix et de la sécurité internationales par la réalisation de progrès en matière de désarmement. Cette instance joue un rôle central dans les négociations multilatérales sur le désarmement.

La Conférence a réussi à négocier par le passé de grands accords multilatéraux de désarmement, tels que la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, pour ne mentionner que ses dernières avancées. Cependant, nous ne pouvons-nous reposer sur nos lauriers et nous devons nous appuyer sur ces avancées pour aller de l'avant.

La Conférence se trouve dans l'impasse depuis vingt ans. Sa revitalisation est urgente. Nous devons rétablir son rôle en matière de négociation pour qu'elle soit à la hauteur des espérances, atteigne ses objectifs et réponde aux besoins actuels en matière de sécurité. Nous avons absolument besoin de volonté politique et d'une nouvelle orientation pour qu'elle sorte de l'impasse dans laquelle elle se trouve. La Conférence a mené des travaux par le passé qui ont été couronnés de succès, ce qui démontre que ses membres savent se saisir de cet instrument qui peut être utile pour obtenir des résultats positifs lorsque le contexte politique stratégique est favorable. Nous devons coordonner davantage nos efforts pour remédier à la situation actuelle. Permettez-moi d'expliquer plus précisément de quelle manière la Slovaquie entend présider la Conférence.

Je mesure tout d'abord pleinement les efforts qui ont été déployés par mes prédécesseurs à la présidence de la session de 2017 – la Roumanie, la Russie et le Sénégal – et je les félicite pour le travail remarquable qu'ils ont accompli dans la conduite de cette instance. La Slovaquie entend tenir compte et tirer profit des efforts qui ont été entrepris et du travail acharné qui a été accompli jusqu'à présent à la Conférence pour rétablir son rôle en matière de négociation. Pendant la présidence slovaque de la Conférence, nous consoliderons le groupe de travail sur la voie à suivre et nous soutiendrons son Président, l'Ambassadeur Htin Lynn du Myanmar, dans ses nouveaux efforts. Nous apprécions grandement ses efforts acharnés et résolus, et les consultations approfondies qu'il a tenues jusqu'à présent pour aider la Conférence à aller de l'avant. Ce processus qui a été lancé et qui est déjà en bonne voie vise à recenser les questions qui

se prêtent à des travaux de fond au titre de l'ordre du jour de la Conférence, à trouver un terrain d'entente sur un programme de travail assorti d'un mandat de négociation ainsi qu'à envisager les mesures qui devront être prises à l'avenir. Nous sommes convaincus que la Conférence pourrait tirer profit de ses résultats. Le temps passe vite et la session de 2017 de la Conférence est inéluctablement entrée dans sa deuxième partie. J'estime que le groupe de travail sur la voie à suivre devrait aller de l'avant sans plus tarder. Nous devons à cet égard redoubler d'efforts. J'encourage les États membres à faire preuve, dans la plus grande mesure possible, de flexibilité et d'esprit de compromis.

Dans le même temps, la Slovaquie ne veut pas rester les bras croisés. Nous ne resterons pas sans rien faire. Je vais consulter étroitement le Président du groupe de travail à propos des questions qui ne relèvent pas du mandat de ce dernier. J'essaierai de trouver une solution pour que nous puissions en discuter de manière plus approfondie dans le cadre de mon mandat. J'entends également recueillir les points de vue des États membres à la fois pour soutenir le processus existant et pour étudier tous les moyens de parvenir à un consensus sur un programme de travail. Permettez-moi de souligner que ma délégation est prête à réfléchir à toutes les suggestions d'autres délégations qui pourraient ouvrir la voie au rétablissement du rôle de la Conférence en matière de négociation. Nous sommes prêts à tout mettre en œuvre pour prendre des mesures constructives contribuant à faire sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis longtemps. Seule la bonne volonté collective des États membres de la Conférence peut nous orienter dans la bonne direction. Nous sommes disposés – avec vous et avec votre aide et votre soutien – à déployer tous les efforts pour prendre des mesures constructives.

Je passe maintenant à la liste des orateurs d'aujourd'hui. Les délégations suivantes ont demandé à prendre la parole : l'Indonésie, le Japon, Malte, les États-Unis, la République de Corée, le Canada, la Belgique, l'Espagne et la Turquie. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Indonésie, l'Ambassadeur Hasan Kleib.

M. Kleib (Indonésie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement ainsi que tous mes collègues de m'accueillir chaleureusement en tant que nouveau Représentant permanent de l'Indonésie au sein de cette auguste assemblée. Je vous félicite de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et je vous présente tous mes vœux de réussite dans l'exercice de vos fonctions. Soyez assuré du soutien indéfectible de ma délégation pour que votre mandat soit couronné de succès. Ma délégation tient également à remercier votre prédécesseur, l'Ambassadeur Coly Seck, Représentant permanent du Sénégal, pour sa conduite avisée des travaux de la Conférence.

Monsieur le Président, l'Indonésie continue d'attacher une importance immense aux travaux de la Conférence. L'impasse prolongée dans laquelle elle se trouve est par conséquent une cause de vive préoccupation et de profonde déception. Nous estimons depuis longtemps que nous ne devons pas laisser l'impression croissante à l'extérieur que la Conférence a commencé à perdre sa crédibilité en tant qu'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement. Cependant, en raison de cette impasse qui dure depuis plus de vingt ans, nous manquerons certainement d'arguments de fond pour souligner l'importance des travaux de la Conférence et son rôle primordial dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous devons par conséquent, comme vous l'avez précisé, Monsieur le Président, redoubler d'efforts pour trouver des initiatives et tout mettre en œuvre pour venir à bout du blocage et faire en sorte que des travaux de fond soient à nouveau confiés à la Conférence.

Parmi les questions centrales de la Conférence, le désarmement nucléaire demeure la priorité absolue de l'Indonésie. En raison de la lenteur des progrès en la matière, l'Indonésie a décidé de soutenir l'organisation d'une conférence des Nations Unies pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète, conformément à la résolution 71/258 de l'Assemblée générale, et d'y participer activement. Nous avons bon espoir que cet instrument pourra contribuer à débloquer la situation qui n'a que trop duré dans le domaine du désarmement nucléaire. Il y a lieu d'affranchir l'humanité de la menace perpétuelle d'une catastrophe nucléaire d'origine accidentelle ou intentionnelle, qui pèse sur elle du fait de la persistance des armes nucléaires.

En sa qualité d'ardent défenseur du désarmement nucléaire, l'Indonésie se déclarera toujours profondément préoccupée des répercussions catastrophiques d'une explosion d'armes nucléaires qui pourraient toucher des milliards d'êtres humains. Cependant, il ne faudrait en aucun cas croire, en raison de ces préoccupations, que l'engagement ou l'intérêt de l'Indonésie faiblit à l'égard de l'existence et de la pertinence continues du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Au contraire, en tant que fidèle Partie au TNP, l'Indonésie est convaincue que le Traité est un instrument indispensable pour éviter la prolifération nucléaire mondiale, dans l'objectif ultime de parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires. L'Indonésie souligne également l'importance d'une exécution équilibrée des trois piliers du TNP.

En attendant le désarmement nucléaire total dans le monde, l'Indonésie, qui figure au rang des États ayant renoncé à l'armement nucléaire, tient à insister sur le fait que notre exigence de garanties de sécurité demeure primordiale. Il est important que les États dotés d'armes nucléaires fournissent des garanties de sécurité universelles, juridiquement contraignantes et sans équivoque aux pays qui n'ont jamais emprunté la voie des armes nucléaires et à ceux qui ont fait machine arrière. L'Indonésie tient à souligner qu'il est urgent de parvenir rapidement à un accord sur un instrument universel, inconditionnel et juridiquement contraignant qui protège les États non dotés d'armes nucléaires de l'emploi ou de la menace d'emploi de ces armes. En dépit des engagements précédents et de nombreuses initiatives et même si nous n'avons jusqu'à présent reçu aucune objection à l'égard de la notion de garanties de sécurité négatives, nous sommes loin de disposer d'un instrument juridiquement contraignant qui serait susceptible d'instituer des garanties de sécurité négatives au bénéfice des États qui ne possèdent pas d'armes nucléaires. Nous appelons dès lors une nouvelle fois de nos vœux une ouverture rapide de négociations pour conclure un accord sur des garanties de sécurité négatives.

En ce qui concerne le traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, l'Indonésie est fermement résolue à soutenir un traité équilibré qui réponde aussi bien aux préoccupations des États dotés d'armes nucléaires qu'à celles des États qui n'en sont pas dotés. Il est largement admis que le traité devrait être non discriminatoire, multilatéral et effectivement vérifiable, conformément au mandat énoncé dans le document CD/1299.

Permettez-moi de conclure, Monsieur le Président, en réaffirmant que l'Indonésie est déterminée et prête à soutenir les travaux concrets, conformément également à l'ordre du jour que vous venez d'exposer, et tient à participer de manière constructive aux efforts déployés par la Conférence pour qu'elle s'acquitte pleinement de son mandat.

Je me réjouis à la perspective de travailler étroitement avec tous les États membres de la Conférence, les observateurs, la société civile et tous les autres acteurs concernés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Indonésie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant du Japon, l'Ambassadeur Takamizawa.

M. Takamizawa (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi avant tout de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré de l'appui et de la coopération indéfectibles de ma délégation en vue de l'obtention de résultats positifs et constructifs à la Conférence. Je tiens également à souhaiter chaleureusement la bienvenue à l'Ambassadeur Kleib ; nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec vous au sein de la Conférence et d'autres instances œuvrant au désarmement.

Monsieur le Président, malgré les appels vigoureux et répétés que la communauté internationale lui a adressés, la République populaire démocratique de Corée a encore procédé hier, le 29 mai, à un tir de missile balistique, violant ainsi de façon flagrante toute une série de résolutions du Conseil de sécurité et la Déclaration commune publiée à l'issue des pourparlers à six.

Rien que cette année, la République populaire démocratique de Corée a procédé à au moins 12 tirs de missiles balistiques ; cinq d'entre eux, y compris le missile d'hier, ont atteint la zone économique exclusive du Japon, ce qui constitue un grave danger pour

l'aviation et la navigation. Ce comportement provocateur et dangereux de la République populaire démocratique de Corée est inacceptable.

Les tirs auxquels la République populaire démocratique de Corée a récemment procédé menacent de plus en plus sérieusement la paix et la sécurité régionales et internationales. Nous condamnons vigoureusement la République populaire démocratique de Corée et lui demandons instamment de mettre en œuvre immédiatement et complètement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et ses autres engagements en s'abstenant de tout nouvel acte de provocation.

Nous engageons également vivement la communauté internationale à redoubler d'efforts pour garantir la mise en œuvre efficace, approfondie, globale et durable des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Japon de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole à la Représentante de Malte, M^{me} Kemppainen.

M^{me} Kemppainen (Malte) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence. J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. L'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Géorgie, le Monténégro, la République de Moldova et la Serbie s'associent à la déclaration de l'Union européenne.

L'Union européenne condamne fermement le dernier tir de missile balistique effectué par la République populaire démocratique de Corée le 29 mai 2017, qui représente une nouvelle grave violation de ses obligations internationales, telles qu'elles sont définies dans de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, et une menace pour la paix et la sécurité internationales.

L'Union européenne exhorte la République populaire démocratique de Corée à respecter pleinement toutes les résolutions du Conseil de sécurité et à mettre un terme immédiatement à tous les tirs recourant à la technologie des missiles balistiques, à cesser tous ses essais nucléaires et à abandonner ses programmes de missiles balistiques, d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive de façon complète, vérifiable et irréversible.

Il est nécessaire d'apporter une réaction internationale cohérente et efficace à la grave menace croissante qui est posée par les programmes illégaux de la République populaire démocratique de Corée. Tous les États doivent mettre pleinement en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité se rapportant à la République populaire démocratique de Corée.

L'Union européenne demande à la République populaire démocratique de Corée de reprendre un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale. Elle demande également à la République populaire démocratique de Corée d'adhérer à nouveau, à une date rapprochée, au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et au régime des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), de ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et de s'abstenir de toute nouvelle action qui ne pourrait qu'aggraver les tensions dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de Malte de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole au Représentant des États-Unis d'Amérique, l'Ambassadeur Wood.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je tiens à vous assurer que ma délégation et moi-même travaillerons avec vous et vous soutiendrons dans l'exercice de vos fonctions de président.

Le tir de missile balistique effectué hier par le régime de Pyongyang est le troisième en à peine plus de trois semaines et son onzième cette année. Ces tirs qui constituent des violations flagrantes des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ne doivent pas perdurer. Ces actes dangereux et provocateurs représentent non seulement une menace pour

la paix et la sécurité dans la région Asie-Pacifique mais aussi pour la paix et la sécurité internationales.

Il appartient à chaque État membre de la Conférence du désarmement de condamner fermement ce comportement du régime et de trouver d'autres moyens de faire comprendre clairement à la Corée du Nord que son attitude anormale ne sera pas tolérée.

Les États-Unis organiseront une campagne diplomatique internationale active pour renforcer l'isolement du régime de Pyongyang et demandent à tous les pays qui sont préoccupés par le chantage à l'arme nucléaire de la Corée du Nord, en violation flagrante du droit international, de prendre part à notre initiative.

Les menaces croissantes d'emploi d'armes nucléaires et de missiles balistiques de Pyongyang font peser un risque majeur sur la stabilité stratégique internationale et ne doivent pas rester sans réponse. Le régime doit prendre dès à présent des mesures concrètes en faveur de la dénucléarisation de la péninsule coréenne au titre de laquelle il s'est engagé par le passé. C'est seulement à ce moment-là qu'il pourra commencer à rentrer dans les bonnes grâces de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des États-Unis de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République de Corée, l'Ambassadeur Kim In-chul.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous avons pleinement confiance en vous et soyez assuré, vous et votre équipe, de l'appui et de la coopération indéfectibles de ma délégation au cours de votre présidence. Je tiens aussi à souhaiter chaleureusement la bienvenue au nouvel Ambassadeur d'Indonésie au sein de la Conférence et à lui dire que nous nous réjouissons de travailler en étroite collaboration avec lui.

Monsieur le Président, le tir qui a été effectué hier par la République populaire démocratique de Corée est la neuvième provocation de cet ordre cette année, incluant 14 missiles balistiques de tous types. Le Gouvernement de la République de Corée condamne avec la plus grande fermeté cette provocation de la République populaire démocratique de Corée qui constitue une violation caractérisée des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et une grave menace pour la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne et pour la communauté internationale.

Ces provocations répétées de la République populaire démocratique de Corée – dans ce cas, la troisième en autant de semaines écoulées depuis l'entrée en fonction du nouveau Gouvernement de la République de Corée – vont clairement à l'encontre de notre appel à la dénucléarisation et à la paix dans la péninsule coréenne. Elles vont également à l'encontre de la détermination commune de la communauté internationale en faveur de la dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée, dont la priorité de la plus haute importance de la communauté internationale a été réaffirmée dans la déclaration adoptée le 27 mai par les dirigeants du Groupe des 7. La République populaire démocratique de Corée devrait cesser immédiatement toute forme de provocation et revenir sur la voie de la dénucléarisation.

Le Gouvernement de la République de Corée ne tolérera aucune provocation de la République populaire démocratique de Corée et répondra avec fermeté à toutes ses formes de provocation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République de Corée de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant du Canada, M. Davison.

M. Davison (Canada) : Merci Monsieur le Président. Étant donné que c'est la première fois que notre délégation prend la parole sous votre présidence, je veux vous assurer de notre soutien dans tous vos efforts.

Le Canada condamne le tir de missile effectué le 29 mai par la République populaire démocratique de Corée. Cet acte et les nombreuses provocations antérieures représentent

non seulement une autre violation des multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU mais aussi une vraie menace pour la paix et la stabilité régionales et internationales.

(L'orateur poursuit en anglais.)

Nous demandons à la République populaire démocratique de Corée de respecter ses obligations internationales et de prendre des mesures concrètes pour ouvrir de véritables négociations afin de parvenir à une solution politique pacifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Canada de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Belgique, M. Dhaene.

M. Dhaene (Belgique) : Merci, Monsieur le Président. Je tiens tout d'abord à vous souhaiter un plein succès dans la conduite des travaux de la Conférence du désarmement et à vous assurer du plein soutien de la délégation belge.

Ma délégation s'associe à la déclaration de l'Union européenne et tient également à intervenir à titre national pour exprimer sa claire condamnation du dernier lancement d'un missile balistique par la République populaire démocratique de Corée. Il s'agit de la énième violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU par la République populaire démocratique de Corée, qui continue ainsi à défier de manière inacceptable l'autorité du Conseil de sécurité de l'ONU. La Belgique réaffirme que la poursuite du programme balistique nord-coréen est illégale au regard du droit international. Ce programme menace la sécurité régionale et internationale. Il contrarie la volonté d'explorer les voies pour rouvrir le dialogue et affaiblit les efforts en faveur du désarmement et de la non-prolifération.

Mon pays appelle de nouveau la République populaire démocratique de Corée à cesser immédiatement son programme illégal d'armes nucléaires, et ce, de manière complète, vérifiable et irréversible. La République populaire démocratique de Corée doit s'abstenir de tout nouveau test et elle doit s'acquitter de ses obligations internationales afin de créer les conditions favorables à une reprise du dialogue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Belgique de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Espagne, l'Ambassadeur Herráiz España.

M. Herráiz España (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, j'ai tout d'abord le plaisir de vous féliciter de votre accession à ces fonctions, dans le cadre desquelles vous pouvez être assuré de tout le soutien de notre délégation. Bien sûr, nous continuerons également de fournir cet appui dans le cadre du mécanisme de coordination entre les six États membres qui assumeront la présidence au cours de cette session.

En ce qui concerne le dernier tir de missile balistique effectué par la République populaire démocratique de Corée, ma délégation tient à souscrire à la déclaration faite au nom de l'Union européenne, tout en rappelant notre condamnation à titre national. Ce tir constitue une nouvelle violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et une très grave menace pour la paix et la sécurité internationales. Ce lancement de missile et le fait qu'il ait terminés sa course dans la zone économique exclusive du Japon ont en outre menacé la sécurité maritime et aérienne dans cette zone, ce qui est extrêmement irresponsable.

L'Espagne se déclare vivement préoccupée par le comportement provocateur récurrent de la République populaire démocratique de Corée et par la tension qu'il génère dans la péninsule coréenne. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à respecter les résolutions du Conseil de sécurité et nous demandons une nouvelle fois à ses autorités d'instaurer un dialogue avec la communauté internationale et d'abandonner ses programmes nucléaire et balistique de façon complète, vérifiable et irréversible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Espagne de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Turquie, l'Ambassadeur Korum.

M. Koru (Turquie) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et je vous assure du soutien sans faille de ma délégation. Je vous souhaite plein succès dans vos efforts pour faire avancer les travaux de la Conférence. Je tiens aussi à remercier l'Ambassadeur Lynn du Myanmar pour les efforts qu'il déploie inlassablement pour sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouve et à le féliciter de son travail en tant que président du groupe de travail sur la voie à suivre.

Monsieur le Président, la Turquie condamne le tir de missile balistique auquel la République populaire démocratique de Corée a procédé le 29 mai 2017, en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Les 12 tirs de missiles balistiques qui ont été effectués depuis le début de l'année montrent clairement que la République populaire démocratique de Corée continue de faire fi de ses obligations et des normes de conduite internationales. La République populaire démocratique de Corée doit respecter les demandes et les attentes de la communauté internationale, qui sont également formulées dans les résolutions du Conseil de sécurité, et devrait s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Turquie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Allemagne, l'Ambassadeur Biontino.

M. Biontino (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi avant tout de vous féliciter d'avoir accédé à ces éminentes responsabilités et de vous assurer du plein appui de ma délégation.

L'Allemagne s'associe pleinement à la déclaration tout juste prononcée par l'Union européenne condamnant le dernier tir de missile balistique effectué par la République populaire démocratique de Corée le 29 mai, qui représente une nouvelle grave violation de ses obligations internationales, telles qu'elles sont définies dans de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, dont celle de la semaine dernière, et une menace pour la paix et la sécurité internationales. L'Allemagne exhorte la République populaire démocratique de Corée à respecter pleinement toutes les résolutions du Conseil de sécurité et à mettre immédiatement un terme à tous les tirs recourant à la technologie des missiles balistiques, à cesser tous ses essais nucléaires et à abandonner ses programmes de missiles balistiques, d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive de façon complète, vérifiable et irréversible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Allemagne de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Italie, l'Ambassadeur Mati.

M. Mati (Italie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi en premier lieu de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence et de vous assurer du soutien et de la coopération indéfectibles de ma délégation. Je tiens aussi à m'associer aux orateurs précédents pour souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant permanent de l'Indonésie à la Conférence du désarmement.

Monsieur le Président, comme d'autres délégations, je ne peux que réaffirmer que l'Italie condamne dans les termes les plus vigoureux le dernier essai de tir de missile balistique qui a été réalisé par la République populaire démocratique de Corée. À cet égard, l'Italie souscrit à la déclaration de l'Union européenne faite un peu plus tôt. Il est clair que cet essai représente une nouvelle violation des nombreuses résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU. Les programmes nucléaire et balistique de la République populaire démocratique de Corée menacent gravement la paix et la sécurité internationales, ainsi que le régime mondial de non-prolifération. Nous demandons une fois de plus à la République populaire démocratique de Corée d'abandonner complètement et sans attendre tous ses programmes nucléaire et balistique de manière vérifiable et irréversible, d'adhérer à nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et au régime de garantie de l'AIEA et de signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La République populaire démocratique de Corée doit abandonner la voie de l'isolement volontaire sur laquelle elle s'est engagée et mettre fin au défi constant qu'elle impose à la communauté internationale. Nous continuerons de participer à la réponse

cohérente et efficace de la communauté internationale, notamment au sein du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), dont nous assurons actuellement la présidence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Italie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole à la Représentante de l'Australie, M^{me} Vanessa Wood.

M^{me} Wood (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence et de souhaiter cordialement la bienvenue à l'Ambassadeur Kleib, avec lequel nous nous réjouissons de travailler.

L'Australie condamne la poursuite des programmes nucléaire et balistique par la République populaire démocratique de Corée, notamment le tir auquel ce pays a procédé, pour la troisième fois en deux semaines, le 29 mai. L'Australie demande à tous les pays de redoubler d'efforts pour faire bloc et mettre en œuvre les sanctions imposées par le Conseil de sécurité à la République populaire démocratique de Corée afin que ce pays comprenne que sa position actuelle est intenable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Australie de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle m'a adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Chine, l'Ambassadeur Fu Cong.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, permettez-moi en tout premier lieu de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein soutien de la délégation chinoise dans l'accomplissement de votre tâche. Je saisis également cette occasion pour souhaiter la bienvenue au nouvel Ambassadeur d'Indonésie qui vient de nous rejoindre. Nous nous réjouissons de travailler en étroite collaboration avec lui.

Monsieur le Président, la position de la Chine à l'égard du tir de missile de la République populaire démocratique de Corée est claire et cohérente. Les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU contiennent des dispositions claires concernant l'utilisation par la République populaire démocratique de Corée de la technologie des missiles balistiques pour effectuer des tirs. La Chine désapprouve ces tirs auxquels procède la République populaire démocratique de Corée et qui contreviennent à ces résolutions. La Chine exhorte la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir à l'avenir de tout acte qui contrevient aux résolutions du Conseil de sécurité afin de créer les conditions nécessaires à la reprise du dialogue et des négociations.

En ce qui concerne la situation dans la péninsule coréenne, la Chine prône la recherche d'une solution pacifique par le dialogue et la négociation en appliquant strictement les résolutions du Conseil de sécurité. Cette position cadre non seulement avec le but du Conseil de sécurité tel qu'il est énoncé dans la Charte des Nations Unies mais également avec l'expérience de la communauté internationale dans le domaine du règlement des contentieux et avec les intérêts communs des États de la région, y compris la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée. Ce problème ne peut être résolu par le recours à des moyens militaires qui ne ferait qu'aggraver les problèmes et aurait de graves répercussions. Demain comme hier, les pays ne devraient jamais privilégier le recours à des moyens militaires.

La question nucléaire coréenne porte essentiellement sur la sécurité et les préoccupations sécuritaires légitimes de toutes les parties doivent être traitées. La défiance est au cœur du problème et toutes les parties doivent à cet égard redoubler d'efforts pour renforcer la confiance. À cet égard, la Chine a présenté une proposition basée sur une approche à deux voies et une disposition de « suspension pour suspension » pour amorcer le dialogue.

Nous prenons acte des positions exprimées ici par les différentes parties pour appuyer un règlement pacifique de la question nucléaire coréenne par la négociation et le dialogue. Nous espérons que les positions de ces parties prendront la forme de mesures et d'actions concrètes vis-à-vis de la République populaire démocratique de Corée dans l'optique de désamorcer la situation dans la péninsule et d'encourager un nouveau recours aux moyens de dialogue et de négociation appropriés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Chine de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Pologne, M. Broilo.

M. Broilo (Pologne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter cordialement de votre accession à vos nouvelles fonctions de président de la Conférence du désarmement. Nous sommes prêts à coopérer pleinement avec vous pour vous aider à remplir ces fonctions. Permettez-moi également de souhaiter chaleureusement la bienvenue à la Conférence du désarmement au nouvel Ambassadeur d'Indonésie.

Monsieur le Président, la Pologne souscrit à la déclaration de l'Union européenne. À titre national, nous condamnons le dernier tir d'essai de missile balistique et demandons également à nouveau aux autorités de la République populaire démocratique de Corée de mettre un terme aux actes qui contreviennent aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. De plus, nous invitons instamment la Corée du Nord à la reprise du dialogue et de la coopération internationale. Il s'agit de la seule façon d'éviter une nouvelle détérioration de la situation dans la péninsule coréenne et dans l'ensemble de la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Pologne de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée, M. Ju Yong-chol.

M. Ju Yong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation tient tout d'abord à vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je saisis cette occasion pour vous assurer de la coopération et de l'appui sans réserve de ma délégation dans l'accomplissement de vos fonctions de Président de la Conférence.

Monsieur le Président, ma délégation prend la parole pour répondre aux allégations formulées par plusieurs États à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée. En continuant de se livrer à des agressions sous couvert d'exercices militaires conjoints qui relèvent de la provocation et en mettant en place toutes sortes de moyens stratégiques nucléaires, les États-Unis mènent une politique hostile qui est la cause profonde du climat de basculement dans la guerre régnant dans la péninsule coréenne.

Les derniers tirs d'essai de missile de la République populaire démocratique de Corée font partie du processus normal de renforcement de ses capacités militaires de légitime défense face à une telle menace ; il s'agit d'un processus indispensable au déploiement sur le terrain. Les États-Unis et leurs alliés, qui nourrissent une hostilité et une aversion invétérées et profondément enracinées à l'égard de la République populaire démocratique de Corée, font sonner l'alarme dès que notre pays entreprend des mesures de légitime défense. Ils remettent en cause le droit à la légitime défense de la République populaire démocratique de Corée tout en mettant l'accent sur un renforcement des sanctions dans une surenchère visant à accroître la pression exercée sur notre pays.

À ce titre, ma délégation rejette catégoriquement toutes les accusations portées par plusieurs pays, y compris les États-Unis, le Japon, la Corée du Sud et le Représentant de l'Union européenne. La contestation injustifiable des États-Unis et de leurs alliés des mesures de légitime défense de la République populaire démocratique de Corée ne fera que l'inciter davantage à redoubler d'efforts pour diversifier et moderniser son dispositif de dissuasion nucléaire.

En guise de conclusion, je tiens à faire part de ma vive opposition à l'égard des propos inappropriés qui sont employés dans cette salle, tels que le terme « régime » pour désigner un pays. Je prie instamment le Président de la Conférence de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'encontre de l'emploi de propos inacceptables et insultants dans cette salle, car la Conférence du désarmement est représentée par les États membres sur un pied d'égalité et il convient de respecter chacun d'entre eux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole au Représentant de l'Autriche, l'Ambassadeur Hajnoczi.

M. Hajnoczi (Autriche) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai le plaisir de vous féliciter de votre accession à cette haute fonction et je vous présente tous mes vœux de réussite. Vous pouvez bien entendu compter sur l'appui de ma délégation. Je tiens aussi à souhaiter chaleureusement la bienvenue à l'Ambassadeur Kleib d'Indonésie. Nous attendons avec impatience ses contributions et nous sommes conscients du rôle important qui est joué par l'Indonésie dans le domaine du désarmement.

L'Autriche souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne et je prends la parole pour ajouter quelques remarques à titre national. L'Autriche condamne avec la plus grande fermeté le dernier tir de missile balistique réalisé par la République populaire démocratique de Corée. Ce tir de missile balistique est une nouvelle violation flagrante de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Le respect et l'application du droit international sont essentiels au maintien de la paix et de la sécurité par la communauté internationale. Les provocations et les violations constantes du droit international qui ne cessent de s'intensifier sont intolérables et menacent la stabilité régionale et internationale.

Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à reprendre immédiatement le dialogue, à prendre des mesures responsables et à cesser ses provocations, et à mettre un terme à ses programmes nucléaire et balistique de façon vérifiable et irréversible. Le risque d'une nouvelle prolifération des armes nucléaires constitue l'un des défis les plus urgents et les plus difficiles pour la communauté internationale. Au cours des dernières décennies, les risques liés aux armes nucléaires se sont avérés bien supérieurs à ce que l'on imaginait précédemment et la prolifération ne peut que les renforcer. Le risque de recours à l'arme nucléaire, avec les conséquences humanitaires insupportables qui en découlent, sera uniquement écarté lorsque toutes les armes nucléaires auront été éliminées.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Autriche de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant des Pays-Bas, l'Ambassadeur Van der Kwast.

M. Van der Kwast (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et à vous assurer de la pleine coopération de cette délégation. Je souhaite également chaleureusement la bienvenue à la Conférence au nouveau Représentant permanent de l'Indonésie, l'Ambassadeur Hasan Kleib. Je tiens à le remercier encore une fois pour le séminaire auquel nous avons assisté à Jakarta afin de préparer la réunion du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Il y a joué un rôle central et cette réunion a été, je pense, très utile pour le traité. Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre coopération avec lui ici à Genève.

Monsieur le Président, je tiens aussi à aborder la question des provocations de la République populaire démocratique de Corée, qui a été traitée à juste titre par de nombreuses délégations dans cette salle. Nous nous associons à la déclaration faite par l'Union européenne et souhaitons en outre faire la déclaration suivante à titre national.

Les Pays-Bas condamnent fermement le dernier tir de missile balistique effectué par la République populaire démocratique de Corée. Les tirs de missiles et le programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée menacent gravement la stabilité dans la région et elle devrait y mettre un terme immédiatement. Nous engageons la République populaire démocratique de Corée à cesser ses provocations permanentes et à reprendre le dialogue avec la communauté internationale, en particulier dans le cadre des pourparlers à six.

Pour cela, il est essentiel que la communauté internationale applique pleinement le régime de sanctions qui ne seront efficaces qu'au prix d'efforts constants de toutes les parties. À cette fin, nous continuons de travailler avec les Nations Unies et l'Union européenne et au sein de ces organisations.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des Pays-Bas de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Suède, M. Nord.

M. Nord (Suède) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi pour commencer de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein soutien de ma délégation.

La Suède adhère et souscrit pleinement à la déclaration qui a été prononcée un peu plus tôt, mais permettez-moi d'ajouter quelques mots à titre national. Nous condamnons fermement le lancement d'un missile balistique par la République populaire démocratique de Corée le 21 mai dernier. Il s'agit d'une violation manifeste des obligations internationales qui lui incombent au titre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce tir est le dernier d'une série d'essais de tirs de missiles balistiques qui constituent des actes graves de provocation compromettant la paix et la sécurité régionales et internationales. La Suède exhorte la République populaire démocratique de Corée à mettre fin aux activités qui fragilisent la sécurité, à remplir ses obligations internationales, à respecter les résolutions du Conseil de sécurité et à renoncer complètement et de façon vérifiable et irréversible à ses armes nucléaires et autres armes de destruction massive, ainsi qu'à ses programmes balistiques. Nous engageons également la République populaire démocratique de Corée à instaurer un dialogue pour atténuer les tensions et renforcer la sécurité dans la région et à l'échelle internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Suède de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant du Kazakhstan, M. Omarov.

M. Omarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi en premier lieu de vous féliciter moi aussi de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement.

Comme d'autres membres de la Conférence, le Kazakhstan condamne également fermement le tir de missile balistique effectué hier par la République populaire démocratique de Corée. Ce tir constitue une violation manifeste des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Mon pays estime que les actes extrêmement irresponsables de la République populaire démocratique de Corée ont une incidence négative sur le processus de désarmement nucléaire, menacent la sécurité régionale et mondiale et sapent les efforts déployés par la vaste majorité des pays en faveur de l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Le Kazakhstan juge importante la nécessité de trouver rapidement une solution constructive au problème des armes nucléaires dans la péninsule coréenne. Nous demandons à la République populaire démocratique de Corée de reprendre immédiatement sa place à la table des négociations dans le cadre de pourparlers à six ou de tout autre format approprié et de renoncer totalement à toute ambition nucléaire. Nous sommes convaincus que nous n'avons d'autre choix que d'unir nos forces pour garantir la sécurité de la planète. Le temps est venu pour tous les États membres d'œuvrer à l'élimination de la menace nucléaire pour garantir la paix et la sécurité internationales.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Kazakhstan de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant du Chili, M. Lagos.

M. Lagos (Chili) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, ma délégation vous félicite d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement et vous souhaite le plein succès dans l'accomplissement de votre travail, au titre duquel vous pouvez compter sur notre pleine et active coopération.

Le Chili se déclare profondément préoccupé par le dernier tir de missile balistique de la République populaire démocratique de Corée, qui est le troisième ce mois-ci. Les agissements de la République populaire démocratique de Corée génèrent des tensions dans la région asiatique et menacent directement la sécurité de la République de Corée et du Japon, qui sont deux amis proches du Chili. Ils constituent en outre une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, qui interdisent à ce pays de procéder à des essais nucléaires et à des tirs recourant à la technologie des missiles balistiques.

Cette situation inquiétante n'est pas circonscrite à la région asiatique et relève de la responsabilité de la communauté internationale dans son ensemble. Pour cette raison, le Chili s'associe à la communauté internationale pour exhorter la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir d'actes belliqueux qui compromettent la paix et à reprendre le dialogue dans le cadre de négociations internationales. Nous exhortons toutes les parties concernées à œuvrer de manière constructive à une solution pacifique à cette crise. J'insiste, Monsieur le Président, sur le caractère pacifique de cette solution, étant donné que nous partageons l'avis de l'Ambassadeur de Chine selon lequel il n'y a pas de solution militaire à cette crise.

Pour terminer, le Chili réaffirme son attachement au désarmement nucléaire et au maintien de la paix. Pour atteindre ces objectifs, nous devons accomplir des progrès en matière de délégitimation de la dissuasion nucléaire et d'élimination de toutes les armes nucléaires et de leurs vecteurs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Chili de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la Bulgarie, M^{me} Davidova.

M^{me} Davidova (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein appui de notre délégation.

La Bulgarie souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne à propos du dernier tir de missile balistique qui a été effectué par la République populaire démocratique de Corée et je tiens à ajouter quelques remarques à titre national.

Nous condamnons le dernier tir de missile balistique effectué par la République populaire démocratique de Corée. Celui-ci constitue une nouvelle violation flagrante de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et une menace directe pour la paix et la sécurité dans la région et à l'échelle internationale. Nous demandons fermement à la République populaire démocratique de Corée d'abandonner immédiatement ses programmes nucléaire et balistique d'une manière complète, vérifiable et irréversible, de satisfaire à ses obligations internationales et de reprendre le dialogue avec la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Bulgarie de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République de Corée, l'Ambassadeur Kim In-chul.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, veuillez m'excuser de prendre une nouvelle fois la parole. Je voudrais faire quelques remarques après avoir écouté la déclaration du Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

La République populaire démocratique de Corée nous harcèle non seulement par des actes récurrents, inacceptables et dangereux mais aussi par des répliques agressives et dénuées de sens qui sont prononcées par une entité sinistrée n'ayant plus qu'une seule issue. Il a été déclaré à de multiples reprises que la seule façon de sortir de cette situation était d'ignorer sa démarche dangereuse visant à accroître son isolement en menaçant la paix et la sécurité internationales. Compte tenu du caractère répétitif de sa logique, si nous pouvons parler ici de logique, je m'interroge plus particulièrement à propos d'un élément fondamental qui est absent de cette logique, si tant est que nous puissions parler de logique : pourquoi – pour quelle raison – voudrait-on attaquer la Corée du Nord ? Elle est tenue de nous fournir une réponse, mais nous n'en avons jamais entendu une seule. Je pose ainsi, avec tout notre respect, la question suivante au Représentant de la Corée du Nord : pour quelle raison voudrait-on attaquer la Corée du Nord ?

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République de Corée de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la Hongrie, M^{me} Kroll.

M^{me} Kroll (Hongrie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous adresse tout d'abord mes meilleurs vœux de succès pour votre présidence et nous vous assurons de notre coopération sans faille pour atteindre l'objectif que vous vous êtes fixé.

Nous souscrivons à la déclaration de l'Union européenne et nous condamnons fermement le tir de missile balistique qui a été effectué par la République populaire démocratique de Corée. Nous réaffirmons que nous avons besoin d'une réaction internationale forte et d'une coopération pacifique pour arrêter la République populaire démocratique de Corée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Hongrie de sa déclaration.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole maintenant ? Je donne la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Ju Yong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, les déclarations qui ont été faites à l'instant démontrent clairement que ces pays essayent, comme les États-Unis, d'entretenir la vindicte à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée et de ses droits légitimes. Nous en avons assez d'entendre ces accusations, qui sont devenues une pratique courante et qui sont fondées sur des motifs politiques injustifiables.

Je tiens à souligner le point suivant : les orateurs d'aujourd'hui ont qualifié les tirs de roquettes de la République populaire démocratique de Corée de violations des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et de menaces contre la paix. Si ces accusations sont portées en raison des mesures de légitime défense de la République populaire démocratique de Corée, leurs auteurs ne tiennent pas du tout compte du fait que les résolutions du Conseil de sécurité résultent d'une politique de deux poids deux mesures qui est dépourvue de fondement juridique ou l'ignorent délibérément. La République populaire démocratique de Corée a demandé à plusieurs reprises au Conseil de sécurité de clarifier le fondement juridique de ses résolutions sur les sanctions et a proposé au Secrétariat de l'ONU qu'une instance internationale d'experts juridiques clarifie la situation, mais elle n'a toujours pas reçu de réponse.

Il est d'autant plus important de noter que les pays qui parlent de paix et de stabilité dans la péninsule coréenne ne prononcent même pas un mot et n'expriment pas de préoccupation à l'égard des agissements des États-Unis qui exacerbent les tensions dans cette région, en procédant notamment à des essais de tirs de missiles et à des exercices militaires de grande ampleur. Récemment, les États-Unis et la Corée du Sud ont prolongé jusqu'à fin juin un exercice militaire conjoint dans le cadre duquel ils déploient un porte-avions nucléaire. Ils prévoient d'organiser à compter de début juin un autre exercice militaire/naval conjoint – le plus grand jamais réalisé – réunissant des groupes aéronavals nucléaires et un autre porte-avions nucléaire.

Il s'agit d'une provocation irresponsable qui menace la paix et la stabilité dans la région et qui la conduit au seuil de la guerre. Cependant, aucun pays n'ose faire allusion à cette dangereuse évolution. La paix et la stabilité internationales ou le respect de la justice ne peuvent être brandis comme des motifs de préoccupation si l'on ne tient pas compte de la véritable cause des tensions tout en dénonçant l'approche de la République populaire démocratique de Corée qui n'a d'autre choix que de privilégier la légitime défense. Comme cela a été clarifié à plusieurs occasions, la République populaire démocratique de Corée ne sera pas menacée par la pression et continuera de renforcer ses capacités de légitime défense par tous les moyens possibles pour contrecarrer de manière résolue la politique extrêmement hostile ainsi que le chantage et la menace nucléaire imposée par les États-Unis à son égard.

Nous conseillons à la Corée du Sud de mettre dès maintenant un terme à la relation de dépendance qu'elle entretient, comme à son habitude, avec les acteurs étrangers, car il s'agit là de la cause profonde de tous les problèmes. C'est le seul moyen d'améliorer les relations intercoréennes ainsi que de pacifier et de réunifier la péninsule coréenne. Je tiens aussi à lui préciser, en guise de conseil, que cette instance n'est pas le lieu approprié pour discuter de sujets linguistiques.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant des États-Unis.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, pardonnez-moi de reprendre la parole, mais je dois répondre à ce que je considère être une accusation irresponsable du Représentant du régime de Pyongyang qui estime que les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sont illégales.

Je demande, avec tout notre respect, au Représentant du régime de lire la Charte des Nations Unies. Les résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies constituent purement et simplement le droit international. La République populaire démocratique de Corée ne doit plus recourir à cet argument ridicule selon lequel ces résolutions seraient illégales, car cette accusation est totalement erronée. J'encourage une nouvelle fois son Représentant à lire la Charte des Nations Unies. Il y trouvera des explications très claires lui permettant de constater que les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU constituent le droit international.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des États-Unis. Je donne la parole à la République de Corée.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, veuillez m'excuser à nouveau. Aux fins de consignation, j'ai posé une question fondamentale, mais nous n'avons entendu qu'une nouvelle déclaration n'ayant pas même l'apparence d'une réponse indirecte. Je pose donc à nouveau cette question : pour quelle raison voudrait-on ou veut-on attaquer la Corée du Nord ? Je vous prie d'y réfléchir sérieusement et de nous donner une réponse. Je le précise aux fins de consignation dans nos comptes rendus.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République de Corée de sa déclaration. Je donne à présent la parole à la République populaire démocratique de Corée.

M. Ju Yong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser de reprendre la parole, mais je voudrais simplement réagir à la déclaration du Représentant des États-Unis qui a affirmé que les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU étaient légales.

Je tiens, à présent, à poser la question suivante : comment a réagi le Conseil de sécurité lorsque la République populaire démocratique de Corée a déposé plainte à propos du dernier exercice militaire qui a été organisé en mars et en avril ? Cela démontre clairement la partialité du Conseil de sécurité. Nous sommes clairement convaincus que toutes les résolutions qui ont été adoptées au sein du Conseil de sécurité à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée ont été fomentées par les États-Unis à des fins politiques abjectes pour faire peser la plus forte pression possible sur la République populaire démocratique de Corée.

En ce qui concerne la question posée par la Corée du Sud, j'estime qu'il n'est pas nécessaire d'y répondre, mais, franchement, elle devrait expliquer à la communauté internationale pour quelle raison elle organise tous les ans des exercices militaires de grande ampleur sous prétexte de légitime défense alors qu'ils sont en réalité destinés à lancer une attaque préventive contre la République populaire démocratique de Corée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration. Est-ce qu'une autre délégation souhaite prendre la parole ? Je donne la parole au Guatemala.

M^{me} Bolaños Pérez (Guatemala) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je n'ai qu'une seule question à poser. Je souhaite prononcer une déclaration au nom du groupe des États observateurs concernant le groupe de travail sur la voie à suivre. Je ne sais pas si le moment est approprié. Est-ce que je dois attendre ?

Le Président (*parle en anglais*) : La réunion du groupe de travail va commencer juste après la séance plénière, le moment approprié sera donc après la séance plénière.

M^{me} Bolaños Pérez (Guatemala) (*parle en anglais*) : Je voulais prononcer cette déclaration ici en séance plénière de la Conférence du désarmement. Est-ce que vous m'y autorisez ?

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous en prie.

M^{me} Bolaños Pérez (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole au nom du groupe informel d'États observateurs à la Conférence du désarmement. Permettez-moi avant tout de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence et de souligner que vous pouvez compter sur la coopération indéfectible de notre groupe pendant votre présidence. Nous souhaitons aujourd'hui faire part de notre position à l'égard du groupe de travail sur la voie à suivre, dont la réunion d'organisation se tient juste après la clôture de cette séance plénière.

Le groupe des États observateurs note et accueille avec satisfaction les efforts qui ont été déployés ces dernières semaines par M. Htin Llyn, Ambassadeur du Myanmar et Président du groupe de travail, pour créer un sous-groupe sur l'élargissement de la composition de la Conférence, ainsi que sa proposition formulée par la suite visant à trouver un espace pour que la question de l'élargissement puisse être abordée lors de réunions informelles du groupe de travail. Malgré ces efforts, nous avons appris hier qu'aucun consensus n'avait été trouvé pour faire avancer les propositions.

Le groupe des États observateurs déplore vivement le fait que certains membres de la Conférence persistent à s'opposer aux discussions relatives à l'élargissement de la composition et refusent de reconnaître le droit des États à participer, s'ils le souhaitent, aux organes de cette instance. Nous espérons que les présidences de la Conférence continueront de progresser vers l'objectif qui est de garantir une discussion sur l'élargissement de la composition et que les États vont cesser de considérer le désarmement en tenant exclusivement compte de leurs intérêts nationaux.

Monsieur le Président, dans notre déclaration lors de la séance plénière du 24 février 2017 de la Conférence et dans une lettre que nous avons envoyée le 14 mars 2017 au Président du groupe de travail sur la voie à suivre, le groupe des États observateurs s'est réjoui de la création du groupe de travail conformément à la décision publiée sous la cote CD/2090. La Conférence a décidé, notamment au paragraphe 1, point 2, du document, de donner un mandat au groupe de travail et – je cite – « de déterminer les questions qui se prêtent à des travaux de fond au titre de l'ordre du jour, en tenant compte des efforts et des priorités de la communauté internationale ». L'élargissement de la composition de la Conférence est une priorité pour un bon nombre de pays appartenant à la communauté internationale. Les États observateurs estiment que les événements et les enjeux qui ont une incidence sur la situation internationale en matière de sécurité devraient être abordés en incluant, comme il se doit, tous les États ayant un intérêt pour la Conférence.

D'après les documents officiels de la Conférence, 27 États ont présenté une demande d'adhésion depuis 1982 et, de manière surprenante, plus de la moitié d'entre eux attendent depuis plus de trente ans de pouvoir devenir membres à part entière de la Conférence et n'ont pas reçu d'explication valable justifiant l'interdiction de leur participation. De plus, aucune autre mesure relative à la composition n'a été prise depuis le dernier élargissement de la Conférence en 1999, en dépit de la disposition de l'article 2 du Règlement intérieur, qui prévoit la révision périodique de la composition de la Conférence. Il est difficile de considérer que la révision est périodique au bout de dix-huit ans. Nous sommes convaincus que tous les enjeux d'importance mondiale, dont le désarmement fait clairement partie, doivent être traités par des organes représentatifs universels. L'adhésion à la Conférence devrait être ouverte à tous les États qui souhaitent en devenir membres, ce qui garantirait l'universalité, la transparence, le multilatéralisme et le respect des règles et procédures de l'ONU.

Comme cela est précisé dans le document de travail sur l'élargissement (CD/2034) qui a été soumis en 2015 à la Conférence par le groupe des États observateurs, nous estimons qu'il est justifié de recenser les voies par lesquelles la Conférence pourrait associer de façon plus substantielle les États qui souhaitent devenir membres.

Pour conclure, le groupe des États observateurs tient à souligner qu'il est fermement attaché à la promotion des objectifs internationaux en matière de désarmement et de non-prolifération au moyen d'une participation effective, inclusive et élargie dans le cadre de la Conférence. Nous espérons que la question de l'élargissement sera dûment prise en considération avant la fin de la session de cette année.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante du Guatemala de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Iran.

M. Heidari (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer de la coopération de ma délégation. Je tiens également à souhaiter la bienvenue au Représentant permanent de la République d'Indonésie et à l'assurer de notre coopération. Nous entretenons une coopération de longue date avec lui et nous lui souhaitons plein succès.

Monsieur le Président, nous vous remercions d'avoir évoqué dans votre déclaration les activités que vous entendez entreprendre. Vous avez notamment indiqué que vous voulez commencer les consultations sur les questions qui se posent au sein de la Conférence. Je tiens à rappeler à cet égard qu'une décision a été adoptée sur le groupe de travail sur la voie à suivre. Le préambule de la décision réaffirme une tâche qui est toujours confiée au Président de la Conférence du désarmement, dans la mesure où il est tenu d'établir le programme de travail. La discussion sur la voie à suivre sous la précédente présidence a suscité un malentendu, selon lequel il ne serait pas nécessaire que le Président poursuive les consultations pour établir un programme de travail en raison de la création d'un groupe de travail sur la voie à suivre. Nous tenons à vous préciser que notre délégation est d'avis que vous devriez lancer des consultations concernant le programme de travail. C'est indispensable et chaque président a procédé de la sorte. Il convient de dissiper ce malentendu selon lequel il ne serait pas nécessaire que le Président prépare le programme de travail en raison de l'existence du groupe de travail sur la voie à suivre. Outre cet alinéa du préambule de la décision, le dernier paragraphe prévoit la dissolution du groupe de travail sur la voie à suivre, qui sert de dernier recours en raison de consultations très difficiles, si le Président propose un programme de travail.

Monsieur le Président, comme vous avez déclaré que nous commencerons le groupe de travail sur la voie à suivre juste après cette séance plénière, je tiens à préciser que cette délégation n'a pas reçu le courriel indiquant que le groupe de travail sur la voie à suivre se réunirait juste après cette réunion. Quelques erreurs ont donc déjà été commises. J'ai devant moi un texte intitulé « La Conférence du désarmement organise la dernière séance plénière publique sous la présidence sénégalaise » dans lequel l'Ambassadeur du Myanmar indique à la dernière ligne qu'une autre réunion de consultation [sur la voie à suivre] de portée générale et incluant tous les points à l'ordre du jour de la Conférence aura lieu le 1^{er} juin. Comme nous n'avons pas reçu ce courriel, nous n'avons aucune sorte d'instructions pour discuter de cette question ici.

Il y avait également une erreur dans le courriel que nous avons reçu de la part du secrétariat. Il y était indiqué que les observations des délégations concernant le projet de décision fourni par l'Ambassadeur du Myanmar devaient être envoyées avant midi, mais le courriel a été envoyé aux différentes délégations après l'heure de midi. Nous avons par conséquent appelé le secrétariat pour éclaircir ce malentendu.

Au vu de ce qui précède, il est clair que cette délégation n'est pas, à ce stade, si la réunion du groupe de travail sur la voie à suivre a lieu, en position de discuter de cette question de manière aussi approfondie qu'elle l'aurait voulu, puisqu'il était prévu de l'organiser le 1^{er} juin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Iran de sa déclaration. Je vais demander au secrétariat de vous répondre.

M. Kalbusch (Secrétaire de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Je suis heureux de répondre à la remarque du Représentant de l'Iran concernant ce courriel.

Un courriel a été envoyé hier après-midi, à 16 h 32, heure de Genève, à toutes les délégations des États membres de la Conférence du désarmement. Si vous n'avez pas reçu ce courriel, nous sommes, bien sûr, tout à fait disposés à vérifier si l'adresse qui est consignée et qui figure sur la liste des participants est toujours valable ou si cela provient d'un problème de serveur. Je peux toutefois confirmer que la liste des destinataires inclut l'adresse électronique qui est consignée et qui figure dans la liste de participants. Je serais heureux d'en discuter avec vous plus tard.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le secrétariat de ces éclaircissements. Je donne la parole à l'Iran.

M. Heidari (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, veuillez m'excuser de prendre une nouvelle fois la parole. Je peux vous assurer que nous ne l'avons toujours pas reçu. Cet envoi si tardif dans la journée n'offrait pas beaucoup de possibilités aux délégations, comme il avait déjà été indiqué que la réunion aurait lieu le 1^{er} juin. Dans tous les cas, sachez que cela ne pose pas de problème à cette délégation si vous souhaitez discuter, mais je veux m'assurer que vous savez que nous ne sommes pas prêts à prendre de décision. Je sais qu'il n'y a pas de consensus sur le projet de décision qui a été fourni par l'Ambassadeur du Myanmar.

Puisque j'ai la parole, je n'ai pas compris, dans votre déclaration, Monsieur l'Ambassadeur, si vous prévoyez de lancer des consultations sur un programme de travail, ce qui relève du mandat du Président de la Conférence du désarmement, conformément à l'article 28.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie de votre déclaration. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole maintenant ? Cela ne semble pas être le cas.

Ainsi s'achèvent nos travaux pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement se tiendra le mardi 6 juin 2017, à 10 heures. Comme je l'ai indiqué, la réunion d'organisation du groupe de travail sur la voie à suivre va à présent se tenir sous la présidence de l'Ambassadeur Lynn du Myanmar. La séance est levée.

La séance est levée à 11 h 30.